

Oyez! Oyez!

Tu es un Comité ou un Club œuvrant depuis longtemps à Mont-Carmel? Ou un p'tit nouveau désirant se manifester?

Tu as jusqu'au 30 septembre 2019 pour soumettre à la municipalité une demande de financement en complétant le formulaire disponible au bureau municipal. Tout autre besoin (photocopies, cartes, affiches, etc.) ainsi que ton calendrier des activités 2020 devront y être annexés.

Cette nouvelle mesure vise une meilleure cohésion et une planification mieux adaptées au budget municipal et à l'horaire des différents intervenants du milieu.



Chez nous!

<u>lundis</u>	10h à 11h : Activités Intergénérationnelles au Parc avec l'Arc-en-Ciel du Cœur.
	18h à 19h: Gym Extérieur (École)
	19h à 20h: Gym Extérieur
<u>mardis</u>	18h à 19h: Soccer enfants (École)
<u>mercredis</u>	18h à 19h: Gym Extérieur
	20h: Les Mercredis du Parc !!

Le camping du Lac de l'Est vous accueille encore cet été avec d'autres nouveautés! Venez en profiter!

N'hésitez pas à communiquer avec nous au bureau pour toute information.

Nous vous invitons également à aimer la page facebook de la municipalité afin d'être informé rapidement sur ce qui se passe chez nous: @montcarmelhautpays



Bon été à tous!



IMPORTANT

PISCINE MUNICIPALE

À des fins de sécurité, les sauveteurs ne feront plus de transaction monétaire. Les baigneurs devront avoir en leur possession le montant exact du coût d'entrée ou bien leur carte de bain (familiale ou de 10 bains).



IMPORTANT

DÉFIBRILLATEUR CARDIAQUE

Nous disposons maintenant d'un défibrillateur cardiaque au Parc Jean-Claude-Plourde installé à la piscine aux heures d'ouverture ou à l'intérieur du Rest-O-Parc lors de la fermeture de la piscine. Un autre appareil est également disponible à l'entrée de la salle communautaire.

Matières résiduelles

Dans un souci de respect de l'environnement, d'économie et d'exigences gouvernementales, la municipalité de Mont-Carmel aimerait vous souligner l'importance de bien faire le partage des matières recyclables et des déchets. Si ces derniers se retrouvent dans le recyclage, la municipalité est pénalisée de redevances à recevoir basées sur notre efficacité à recycler.

Animaux

À tous les propriétaires de chien, il est obligatoire d'enregistrer votre animal au bureau municipal. L'enregistrement vous coûtera 25 \$ pour toute la vie de l'animal et une médaille avec un numéro identifiant votre chien au registre de la municipalité vous sera alors remise. Selon le règlement municipal, tout chien gardé à l'extérieur de l'unité d'occupation de son propriétaire doit être tenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, etc.) . C'est à la Sûreté du Québec que les avis de chien errant doivent être communiqués.

En ce qui concerne les chats, la stérilisation demeure le meilleur moyen pour contrôler la population féline.

SOPFEU

Signalez un incendie de forêt
1-800-463-3389

Chaque année, la SOPFEU et les pompiers interviennent sur de nombreux incendies causés par la perte de contrôle d'un brûlage. Avant de brûler vos résidus comme l'herbe, les feuilles et les branches mortes, envisagez ces autres options :

- ⇒ Le compostage
- ⇒ Le dépôt des résidus verts à l'Écocentre
236, avenue du Parc à Saint-Pascal
418-371-1234 info@co-eco.org

Un permis de brûlage est obligatoire et disponible gratuitement au bureau municipal.

Permis construction-rénovation

La municipalité de Mont-Carmel tient à vous rappeler que tout projet de rénovation, transformation, agrandissement ou addition de bâtiment est interdit sans l'obtention d'un permis municipal. Le permis est valide uniquement pour les travaux qui y sont inscrits. Si les travaux diffèrent ou si le permis a été obtenu suite à une fausse déclaration (quant à l'usage, la localisation ou autre), il est invalide et cela peut rendre la construction illégale.

L'inspecteur responsable de l'émission des permis dispose d'un délai de 30 jours, à partir du moment où il a tous les documents pertinents à l'étude du dossier, pour l'émettre ou le refuser. Il a aussi le pouvoir de visiter et d'examiner les propriétés pour vérifier le respect de la réglementation sous sa juridiction.

Donald Guy 418-492-1660 poste 225
dguy@mrckamouraska.com

Rapport du Maire

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous présenter mon rapport sur la situation financière de la municipalité, et ce, conformément aux exigences qui encadrent le domaine municipal au Québec. Il comprend une présentation sommaire des états financiers 2018 et le rapport de l'auditeur externe.

ÉTATS FINANCIERS 2018

Les états financiers préparés par la firme comptable Mallette présentent les résultats suivants :

Revenus de fonctionnement et transferts sur les investissements	2 529 499 \$
Dépenses de fonctionnement et autres activités financières	2 020 813 \$
Résultat avant affectations et autres	508 686 \$
Excédent net de la période 2018	297 135 \$

LE RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Le dernier rapport de l'auditeur établit que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Mont-Carmel au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

REMERCIEMENTS

Mont-Carmel se construit et s'embellit chaque jour grâce aux gens qui croient au potentiel de cette exceptionnelle municipalité du Haut-pays de Kamouraska.

L'implication des bénévoles illustre incontestablement notre dynamisme. La municipalité est privilégiée de bénéficier de cette force vive qu'est le bénévolat. Merci à vous tous de faire rayonner Mont-Carmel !

Le conseil municipal est fier de compter parmi ses employés, des femmes et des hommes qui se distinguent par leur compétence, leur dévouement et leur contribution. Merci à vous pour votre professionnalisme !

Merci également aux membres du conseil municipal pour votre engagement et votre esprit d'équipe.

Je suis fier d'être le maire d'une si belle municipalité peuplée de gens dynamiques et exceptionnels.

Votre maire,

Pierre Saillant

Nouveau! **Nouveau!**
Terrain de pétanque!

Vous devez posséder votre ensemble de boules. Dans le cas contraire, un seul ensemble sera disponible au Rest-O-Parc.

Bon jeu!!

Carré de sable bateau de pirate!

Il est important de ranger les jouets du carré de sable dans le coffre et de refermer le couvercle du carré de sable afin d'éviter qu'il ne se transforme en litière pour chat.

Panneau d'affichage!

Surveillez le 4 coins, un panneau numérique y sera bientôt installé afin de mieux vous informer.



Les Ateliers Mon-Choix offrent un nouveau service de cueillette et de destruction de documents confidentiels à Mont-Carmel. Un bac sécurisé est maintenant disponible dans l'entrée principale de l'édifice municipal afin de permettre aux citoyens de disposer de leurs documents confidentiels de façon sécuritaire.

Municipalité de Mont-Carmel

22 rue de la Fabrique

G0L1W0

Téléphone: (418) 498-2050

Télécopieur: (418) 498-2522

Messagerie: info@mont-carmel.ca

@montcarmelhautpays

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi: 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30

Vendredi: 8h30 à 12h00